

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 13 novembre 2017

COATICOOK, le 13 novembre 2017 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, les équipes travaillent actuellement à l'hivernation des bornes d'incendie.
- Du côté de la voirie, les équipes sont à pied d'œuvre pour terminer les préparatifs pour l'hiver : installation de balises pour la neige et mise en place des charrues sur les différents camions.
- Dans la division parcs, bâtiments et espaces verts, on procède à la réparation du muret situé sur la rue St-Marc et à l'hivernation du pont de motoneige surplombant la rivière Coaticook dans le coin du parc de l'ancien OTJ.
- Les équipes d'Hydro-Coaticook s'affairent déjà à l'installation des décorations de Noël puis elles poursuivront l'élagage sur tout le territoire.

Loisirs

Mandat au Conseil Sport Loisir Estrie pour la réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts

Dans les dernières années, plusieurs enjeux en lien avec les infrastructures en loisir et en sport ont été soumis au conseil. Les élus pensent qu'il serait opportun de procéder à l'élaboration d'un plan directeur visant à mieux les outiller pour favoriser le développement harmonieux et consensuel des parcs et des espaces verts. Le conseil municipal a résolu de mandater le Conseil sport Loisir Estrie pour réaliser un plan directeur des parcs et espaces verts.

Entente entre la Ville de Coaticook et Messieurs Éric St-Pierre, Jacques Viens, Jean-Samuel Lamy et Dylan Riendeau pour l'entretien de diverses patinoires

La Ville de Coaticook désire assurer l'entretien des patinoires de quartiers. Elle a reçu diverses offres de services. Voici les personnes responsables des différentes patinoires :

Parc Laurence : entretien et surveillance, Monsieur Éric St-Pierre;
Parcs Kennedy et Boisjoli : entretien, Monsieur Jacques Viens;
Parc Couillard : entretien, Monsieur Jean-Samuel Lamy;
Parc Denis-Madore : entretien, Monsieur Dylan Riendeau;
Parc Yvon-Lemieux : entretien, Monsieur Simon Marcoux.

Communautaire

Autorisation au Centre d'action bénévole de tenir la Grande Guignolée des Médias 2017 le jeudi 7 décembre prochain

Le conseil municipal, sensible aux besoins de sa population, a résolu d'autoriser le Centre d'action bénévole et ses partenaires, à tenir l'activité La Grande Guignolée des Médias de 6 h 30 à 17 h 30 le 7 décembre prochain dans certaines rues de Coaticook.

Renouvellement de l'entente entre la Ville de Coaticook et la Ressourcerie des Frontières pour l'année 2018 pour une période de 1 an

L'entente entre la Ville de Coaticook et la Ressourcerie des Frontières sera échue au 31 décembre prochain. La Ressourcerie a soumis à la Ville de Coaticook une offre de renouvellement en proposant différents scénarios. Puisque le conseil municipal reconnaît l'importance de conserver la Ressourcerie en opération, les élus ont convenu de renouveler l'entente entre la Ville de Coaticook et la Ressourcerie des Frontières pour l'année 2018.

Administration et conseil

Nomination des membres du conseil sur divers comités

La Ville de Coaticook appuie diverses sphères d'activités contribuant de près ou de loin au développement de son territoire. Au cours de leur mandat, chacun des membres du conseil occupe un poste distinct propre à une sphère d'activité. Suite aux élections tenues le 5 novembre dernier, il y a lieu de nommer les membres du conseil à titre de délégué de la Ville de Coaticook auprès des divers comités et organismes. Les élus ont accepté la nouvelle distribution des rôles qui

a été faite par le maire en collaboration avec les conseillers. Dans les prochains jours, la liste sera mise à jour sur le site internet de la Ville.

Nomination de la conseillère madame Sylviane Ferland, à titre de mairesse suppléante à compter du 1er décembre 2017 prochain pour les quatre prochains mois

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. La conseillère, madame Sylviane Ferland, a été désignée mairesse suppléante pour les quatre prochains mois à compter du 1^{er} décembre 2017.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256